



# ALP TERNATIVES

HIVER 2017

PRIX LIBRE

N°23

# 2017 ?



## TROP DE CHEFS PAS ASSEZ D'INDIENS !

GAP // NDDL // POUR UNE FRANCE HOSPITALIERE // PHILO // BD

# DÉJOUER

## LEURS PRONOSTICS !

Raconter ce qui n'est jamais raconté, se tourner vers des savoirs utiles à nos engagements : Alp'ternatives tente avec ses faibles moyens d'apporter une pierre à la construction d'un alternative citoyenne. En 2016, vous avez été 50% plus nombreux à nous lire sur le net. Notre petit site tente d'être un outils et une référence pour tous ceux qui construisent au quotidien un autre monde, ceux qui luttent, ceux qui inventent. Nos colonnes, numériques ou papiers, vous sont ouvertes et nous avouons sans gêne qu'un peu de soutien rédactionnel serait le bienvenu en 2017.

L'année qui s'ouvre est sans doute celle d'un piège de grande envergure : le piège d'une élection jouée d'avance. Après le fiasco du quinquennat Hollande, l'élection devrait "se jouer" entre l'extrême droite et la droite extrême. La particularité de ces candidats promis au second tour, mais aussi des candidats à la primaire socialiste et du banquier Macron, est qu'ils (se) débattent dans le cadre clôturé des traités européens. Les médias et le grand patronat l'ont bien compris : la mascarade démocratique qu'est devenu la 5ème république n'est pas dangereuse pour leurs affaires et rien n'est plus utile qu'une

apparence de désaccords publics pour vendre des espaces publicitaires et un sentiment de "vie démocratique". Chacun l'observe pourtant, les ficelles sont à présents trop grosses. Le microcosme, qui dirige notre pays, est consanguin, gangréné de corruptions et représente une pensée unique ultra-libérale. Nombreux sont les français qui souhaitent exprimer leurs colères. Le vote pour la bourgeoise Le Pen est depuis longtemps une machine à faire bouillir les peurs et les racismes latents. L'abstention est le fruit amer d'une constitution qui prouve par l'exemple à chaque scrutin que voter n'a pas d'impact. Il faudra bien sortir de ce piège. Il est urgent d'aspirer à des temps révolutionnaires. Nous ne saurions nous contenter d'une addition d'alternatives locales, premier pas nécessaire mais pas suffisant. Il faut transformer la constitution, refonder l'Europe, planifier notre développement pour sauver notre planète, faire reculer toutes les

dominations... Le temps électoral ne suffira pas non plus mais c'est, ici et maintenant, une méthode pacifique et efficace pour faire bouger les lignes.

La campagne menée par Jean-Luc Mélenchon est assurément celle qui se rapproche le plus des options que notre mouvement Ensemble défend, c'est pour cette raison que ses adhérents (en France mais aussi ici dans le 05) ont décidé d'appeler à voter pour lui. Pourtant, nous ne pouvons nous satisfaire d'une campagne nationale autour d'un futur "président", nous souhaitons développer un mouvement citoyen du local au mondial qui ne soit pas une "écurie" présidentielle mais un espace pluriel qui rassemble largement. Dans notre département, nous nous engageons sans compter autour de l'invention d'une "convergence citoyenne". Elle rassemble des militants de tous horizons et tente de tenir la

politique par les 2 bouts : alternative locale et globale. Si elle parvient à présenter des candidats lors des élections législatives(et ainsi à rassembler toutes les forces à la gauche du PS), la convergence citoyenne du 05 sera à n'en pas douter une exception nationale et les raisons d'y participer encore plus nombreuses.

Les périls sont nombreux. Si notre planète est en danger, notre part d'humanité est également à préserver. Pour faire face à tous ceux qui nous souhaitent sage consommateur, salarié docile, bataillon de réserve pour conflit guerrier à venir, nous devons plus que jamais construire des espaces unitaires, des foyers où nous rassembler. Nous devons assumer fièrement nos valeurs de partage, de respect, de paix ! En 2017, nous devons déjouer leurs pronostics !

**Laurent Eyraud-Chaume**

## **ALP'TERNATIVES**

*est édité par l'association*

**Ensemble 05,**

*Pour une Alternative  
Citoyenne à Gauche.*

*Directeur de publication :  
Laurent Eyraud-Chaume.*

*Alp'ternatives - Maison des  
associations- rue pasteur - 05 000 Gap -*

*[www.alpternatives.org](http://www.alpternatives.org) -  
[alpternatives@gmail.com](mailto:alpternatives@gmail.com)*

## **SOMMAIRE**

Gap  
**conseil municipal**  
**page 9**

**NDDL**  
où en est-on ?  
**page 7**

**Pour une France Hospitalière**  
ou le petit manuel  
du citoyen vigilant  
**page 9**

**des expulsé-e-s,  
des déplacé-e-s...**  
la chronique philo de JP Leroux.  
**Page 21**

**Dans la bulle...**  
la chronique BD de Sophie Babu  
**page 26**

# **LES CHEMINS DE L'AUSTÉRITÉ, LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LE CHEMIN DE FER...**

Il y a des conseils municipaux durant lesquels les affaires de la cité sont traitées mais où les acteurs, du moins les principaux, ont la tête ailleurs. Le dernier, tenu le 2 décembre 2016, est exemplaire de ce point de vue. Déjà dans le Dauphiné Libéré du vendredi 2 la parole était à la mairie et au PS, c'est-à-dire à Karine Berger, en campagne pour les législatives puisqu'elle a annoncé sa candidature pour celles de juin 2017. Le maire l'attendait de pied ferme puisqu'il avait préparé une attaque en règle sur ses absences aux séances du Conseil Municipal et lourdement dénoncé la politique de réduction des dotations de l'état aux communautés territoriales. Roger Didier donnait aussi l'impression de vouloir être candidat aux législatives. Le Dauphiné du 4 décembre note que le débat a dérapé ! D'après nous, il n'en est rien; chacun des protagonistes utilisait l'ordre du jour pour anticiper sur les futures élections. Le reste des conseillers et les trop rares citoyens présents assistaient surpris et « étonnés » à un ping-pong verbal où chacun soupesait le poids de l'autre. Les citoyens qui pensent que la gestion d'une ville peut se faire sans référence à la politique nationale en sont pour leurs frais. La politique d'austérité menée par M.Hollande était au cœur du débat : l'ampleur du

manque à gagner pour la ville, les restrictions qui s'en sont suivies pour les associations, pour le théâtre de la Passerelle, pour les lignes de chemins de fer. Karine Berger part avec un lourd handicap pour les prochaines élections et Roger Didier s'en pourlèche les babines. Elle n'en était pas moins combative sur la communauté d'agglo, sur le manque d'information de l'opposition, etc. Deux des « futurs » protagonistes de juin étaient en place...

Et nous alors ? La préparation collective du conseil municipal s'est déroulée dans une ambiance sereine et a été productive. Joël Reynier, désormais seul, est intervenu sur de nombreux points, locaux tout d'abord (voir les autres articles) et nationaux. En effet notre question écrite portait sur la journée de défense des lignes de chemins de fer. Il est organisé un grand Traintamarre le samedi 10 décembre 2016 à partir de 13h30

et Joël Reynier a demandé à M. le maire s'il comptait participer à cette manifestation pour sauver les lignes de chemin de fer des Hautes Alpes. M. Didier sans s'engager, a répondu qu'il allait étudier la question et que, bien que n'étant pas un habitué de ce genre de manifestation, il pourrait y participer ou envoyer la vice présidente chargée de la mobilité. Karine Berger, ne pouvant pas être de reste sur la défense de l'intérêt général, a appuyé cette manifestation. Le problème du train dans les Hautes Alpes et à Gap est bien un problème local et national et l'avenir de nos déplacements s'y joue. Il était donc fort utile que le conseil se termine par une position unanime sur la nature de l'intérêt général des hauts-alpins et des gapençais-es en ce qui concerne l'existence des lignes de chemins de fer. Super Joël, ta question nous a sorti des querelles partisanses !

**L'observateur silencieux**

# NOTRE DAME DE LANDES :

## où en est-on ?

Le départ de Manuel Valls et la première déclaration de Bernard Cazeneuve, nouveau 1er ministre, affirmant "qu'évacuer les zadistes pour démarrer le chantier n'est pas une priorité" avaient rassuré un peu les opposants : l'hiver allait être tranquille ! Malheureusement lors d'une question au gouvernement de Yannick Favennec (LR) le 21 décembre 2016, Bernard Cazeneuve a déclaré : "j'ai demandé au ministre de l'intérieur de définir les conditions d'une opération étape par étape, maîtrisée, qui permette de respecter les délais que vous avez indiqués de telle sorte que nous puissions à la fois conduire cette opération et assurer la protection de notre pays contre le terrorisme."

**Alors quelle est cette histoire de délais ?**

Les arrêtés d'expropriation ont été pris le 18 janvier 2012 : à partir du 18 janvier 2017, ils pourront être contestés par les expropriés qui demanderont à récupérer leur terre ou leur habitation car les travaux n'ont pas commencé. Il faudra alors tout reprendre à zéro !

Autre date butoir : la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été prise le 9 février 2008 : elle ne sera plus valable le 9 février 2018.

Bernard Cazeneuve est inquiet car pour évacuer la ZAD, il est prévu 2000 à 3000 gendarmes mobiles ; actuellement il y en a seulement 1000 disponibles. Or tout le monde se souvient du fiasco des dernières interventions policières à NDDL. Le gouvernement ne peut pas, en ce moment, engager ses forces publiques avec un risque de

blessés graves voire de mort comme à Sivens, ou même celui de perdre la face une fois de plus en reculant. Or les militants de NDDL peuvent compter sur les 40 000 personnes présentes le 8 octobre 2016 (même en hiver !). De leur côté les partisans de l'aéroport, forts des 55,17 % obtenus lors du référendum, font le forcing pour que les travaux démarrent (notamment Bruno Retailleau, président de Région).

Il y a également d'autres contraintes pour le démarrage du chantier :

- A partir de la mi-mars l'abattage des arbres sera interdit
- Le transfert des mares protégées (zones humides) doit être effectué entre le 1er juillet et le 10 février : or il n'y a aucune trace de ces transferts.

Enfin le président François Hollande s'était engagé à ne pas commencer les travaux tant que les recours ne seraient pas terminés : or il y en a encore pas mal qui courent. Et il y a un autre

opposant de taille, c'est la Commission Européenne qui met en demeure la France pour non conformité avec le droit européen au niveau environnemental.

Deux autres choses positives cependant : les syndicats du bâtiment ont appelé les travailleurs à utiliser leur droit d'alerte s'ils sont envoyés sur le chantier et leur droit de retrait s'ils ne veulent pas participer à une agression contre la ZAD. L'action de Vinci (chargé du chantier) a baissé ces 3 derniers mois...mais malheureusement elle remonte ces derniers jours !

Alors optimisme ou pessimisme ? Ni l'un ni l'autre : restons très vigilants. D'ailleurs les habitants de la ZAD ont redoublé de méfiance : ils surveillent que les travaux ne commencent pas dans un coin de la zone. Et surtout ayons en tête qu'après les élections de 2017 vont arriver des élus très favorables au nouvel aéroport...

Cécile Leroux,  
31 Déc 2016



**Compte rendu Fabrique à Idées sur les migrants du jeudi 17 novembre 2016**

# **POUR UNE FRANCE hospitalière**

## **OU LE PETIT MANUEL DU CITOYEN VIGILANT**

*Ce compte rendu a été fait de façon à ce que chacun d'entre nous puisse s'en servir lors de débats avec des personnes inamicales envers les migrants.*

***Introduction :** plus de 50 personnes ont suivi la Fabrique à Idées sur « l'accueil des migrants dans les Hautes Alpes ». Olivier Favier, journaliste auteur d'une enquête ethnographique sur la jungle de Calais et d'un livre « Chroniques d'exil et d'hospitalité », devait introduire le débat mais n'a pas pu se rendre à notre invitation : nous avons du faire sans lui !*

*Le débat a essayé de préciser successivement :*

- 1 - Les mots qui désignent les personnes concernées,*
- 2 - Les associations qui oeuvrent dans le Département,*
- 3 - Les vérités et contre-vérités sur la question*

**1- Les mots :** *Migrants, émigrés, immigrés, réfugiés, déboutés (du droit d'asile), sans papiers, OQTF (obligation de quitter le territoire français), jeunes mineurs, calaisiens, dublinés, déplacés, expatriés, clandestins, étrangers...*

**Migrant :** personne qui quitte son pays pour s'établir durablement dans un autre pays, pas toujours de manière définitive mais pour un séjour plus long que celui du tourisme, d'études ou de travail temporaire (un an en principe).

Les politiques, dans leur effort pour camoufler la réalité de l'urgence qui conduit les populations à migrer, se sont efforcées de faire des distinctions aussi subtiles que fausses entre les vrais et les faux migrants. Les migrants pour motif politique - qui seraient les vrais, les bons - et les migrants pour motif économique ou climatique ou religieux ou familial...qui seraient les faux, les mauvais, à renvoyer immédiatement chez eux...Mais ils refusent de voir que les motifs sont étroitement imbriqués, que la persécution pour motif religieux

est de fait politique, que la situation économique ou la catastrophe écologique créent des situations de conflit et de guerre sectaire, tribale ou inter-ethniques aussi violentes et menaçantes que les conflits recensés comme guerre par les ambassades occidentales. On s'intéresse beaucoup aux immigrés - ceux qui arrivent chez nous - mais moins aux «émigrants», qui partent de chez nous pour des pays plus riches et qui vont manquer aux forces vives de leur pays d'origine...

La convention des Droits de l'Homme reconnaît à toute personne le droit de quitter son pays pour s'établir dans le pays de son choix. Pour partir en règle il doit obtenir un visa à l'Ambassade ou au Consulat du pays où il veut se rendre.

**Demandeur d'asile :** Personne qui fuit son pays parce qu'«elle craint avec raison» d'être persécutée pour sa race, sa religion, sa nationalité, son groupe social ou ses opinions (convention de Genève 1951) et/ou parce que **son pays est en guerre**. Elle demande asile dans un autre pays.

Pour cela elle doit demander un visa d'entrée qui lui est toujours refusé. Elle se débrouille donc pour gagner ce pays où elle est alors **réfugiée** et dont elle demande la protection: elle dispose de 15 jours pour déposer une **demande d'asile** et remplir un dossier justifiant sa demande auprès de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). **Quatre pays sont considérés en guerre** par la France : Syrie, Irak, Afghanistan, Érythrée. Mais d'autres pays non reconnus par la France sont en guerre: Palestine, Libye, Mali, République Centrafricaine, Nigeria, Cote d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Sud-Soudan, Burundi, Yémen, Ukraine, Kirghizistan, Pakistan, Myanmar, des migrants arrivent donc de ces pays en France où il y a eu 79 130 demandes d'asile en 2015.

En attendant la réponse le demandeur est accueilli dans un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA). Comme il n'y a pas assez de places, il est parfois installé dans un hôtel ou en hébergement d'urgence (115, le n° de secours pour les personnes

qui sont à la rue). En France 70 demandes d'asile sur 100 sont refusées, contre 47 en moyenne en Europe. Nous sommes en 25<sup>ème</sup> position

En Europe on a recensé en **2015 1,2 million de demandeurs d'asile**, 84% viennent de pays «officiellement» en guerre, 1 million sont arrivés par la mer où 5000 au moins sont morts noyés, 55 000 sont réfugiés en Grèce, 160 000 en Italie, 1 million en Allemagne.

**Débouté** : lorsque l'OFPRA refuse le droit d'asile, le demandeur est dit **débouté du droit d'asile**. Il peut faire appel à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) avec très peu de chances de succès.

**Dubliné** : ce terme désigne une personne qui, entrée en Europe par un pays devra déposer sa demande d'asile dans ce même pays, et qui par la suite relèvera de ce pays-là pour les décisions ultérieures concernant le droit d'asile, acceptation ou refus.

En France, un «dubliné» est donc un migrant qui, étant entré en Europe par un autre pays que la

France, doit en vertu du «règlement de Dublin II» être expulsé vers le «hot-spot» (Centre d'enregistrement) du pays d'entrée même si ce n'est pas son choix, même si ce n'est pas son intérêt. En effet les pays d'entrée sont évidemment les pays frontaliers de l'Europe, débordés par le nombre d'entrées et dans l'impossibilité de traiter correctement les demandes d'asile de tous les migrants passés par leurs plages ou leurs ports. C'est une grave mesure politique d'éloignement des migrants, une de plus !

**GUDA** : Guichet Unique des Demandeurs d'Asile : mesure d'éloignement qui attribue à certaines préfectures l'exclusivité de la réception des dossiers de demande d'asile : il faut que le demandeur de Gap, Briançon ou de la Grave... prenne rendez-vous à Marseille pour déposer son dossier. Tant pis s'il n'a pas les moyens, la langue et s'il y a une file d'attente de plusieurs heures, et si l'on peut fermer le guichet sans préavis : revenez demain !...

**OQTF** : «Obligation de Quitter le Territoire Français» c'est une

injonction prise par le Préfet après rejet des procédures d'appel et de recours aux instances juridiques (OFPRA, CNDA,...) ; la personne doit quitter le territoire dans un délai très court ; en attendant l'expulsion elle est généralement assignée à résidence, ou placée en Centre de Rétention Administrative (CRA).

**Déplacés** : personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés de fuir, de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, souvent en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles.

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés donne le chiffre des déplacés : 65,3 millions qui se répartissent comme suit : 40,8 millions sont déplacés dans leur propre pays, 21,3 millions sont réfugiés dans d'autres pays, 3,2 millions sont demandeurs d'asile.

**Chaque minute 24 personnes sont déplacées.**

Dans cette population il y a 51 % d'enfants ou mineurs de moins de 18 ans, dont près de 100 000 non

accompagnés !

**Clandestin** : un immigré a 15 jours pour faire sa demande d'asile, s'il ne le fait pas il e

clandestin. En fait tout «sans-papiers» est un clandestin s'il n'est pas fiché à la Préfecture comme demandeur, débouté ou obligé de quitter le territoire. C'est le refus de papiers qui crée la clandestinité de personnes qui ont des papiers, un état civil, souvent des diplômes, un permis de conduire dans leur pays mais non admis en France - ce qui est commode pour en faire des sans-papiers hors-la-loi passibles de prison et d'amendes lourdes : **la loi ne suit pas le Droit.**

**Sans-papier** : c'est celui qui n'a pas les bons papiers du pays où il est. Les nouvelles règles désignent comme un délit le fait de ne pas les avoir sur soi et punit leur non présentation immédiate. Le sans papier est généralement demandeur d'asile et privé de ses propres documents. Il n'a aucun droit social sauf celui d'être soigné grâce à l'Aide Médicale d'État.

**Étranger** : celui qui n'a pas la nationalité du pays, depuis le

touriste jusqu'au travailleur installé régulièrement depuis 40 ans. Il n'a le droit de voter à aucune élection en dépit des promesses faites depuis des décennies.

**Calaisiens** : de nombreux migrants souhaitant se rendre en Angleterre se sont arrêtés d'abord à Sangatte de 1999 à 2002, puis dans la « jungle » de Calais (qui vient d'être détruite à coups de bulldozers). Il s'agit d'une migration de transit qui ne vise pas la France mais l'Angleterre qui l'évite en vertu de l' accord dit « du Touquet »... Depuis 2015 les autorités britanniques ont financé une clôture de 4 m de haut autour de la zone portuaire pour empêcher les migrants de monter dans les camions ou les ferry à destination de l'Angleterre. La France aurait pu décider d'ouvrir le passage aux migrants vers l'Angleterre mais elle craignait que « l'appel d'air » n'en attire davantage. De plus elle reçoit un financement important de l'Angleterre en échange de cette délocalisation de la frontière de Douvres à Calais...

**Les jeunes migrants mineurs** :

ils relèvent à la fois du Droit des Etrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de Protection de l'Enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité. Le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France au titre de la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant. Il leur est demandé de prouver leur âge (parfois par des examens médicaux).

### **La situation dans les Hautes-Alpes :**

Pas de chiffres officiels... Il semblerait que 200 à 300 personnes arrivent chaque année dans le département, dont beaucoup ne feront que passer quelques jours ou quelques semaines, venant des frontières pour gagner la région parisienne ou Calais vers l'Angleterre ; il semble qu'une cinquantaine obtiennent le droit d'asile, 80 à 100 sont déboutés, certaines repartent dans leur pays sous la pression et avec l'aide financière de la Préfecture. Une cinquantaine commence un long parcours de démarches juridiques (recours en justice, demandes renouvelées de

titres de séjour, apprentissage du français, parrainage citoyen, efforts d'insertion familiale et d'intégration (sans autorisation de travailler !), périodes d'assignation à résidence, quelquesfois tentatives d'expulsion par le Préfet des Hautes Alpes - parfois annulées par le Juge... Souvent le séjour peut être assez long pour finir par obtenir selon la circulaire dite « Valls » la délivrance des titres, cela dépend du pouvoir discrétionnaire du Préfet. Un point positif, la scolarisation des enfants, est respectée jusqu'ici.

Ce long parcours est épuisant pour les familles - précarité du logement, angoisse de l'expulsion, absence de ressources et de travail, de place dans la société, oisiveté : la principale activité est bénévolat ! Ce parcours et cet accompagnement coûtent aussi beaucoup d'énergie et de temps aux professionnels surchargés de demandes et des formalités toujours plus restrictives, et aussi aux bénévoles qui s'investissent dans le quotidien et n'ont plus assez de temps pour se former, pour informer et faire bouger les idées autour d'eux.

Ces derniers mois les arrivées ont augmenté avec le conflit syrien, l'afflux des migrants à Vintimille, les "déplacés" de Calais et d'Île de France : 120 personnes arrivées sur quatre villes des Hautes Alpes dont 35 mineurs non accompagnés, prises en charge par le CADA avec l'aide d'associations et de bénévoles individuels.

Ils viennent principalement de la corne d'Afrique (Soudan, Érythrée, Éthiopie,...) mais aussi de pays comme le Congo, le Nigeria, la Guinée, le Sénégal, le Maghreb...) et d'Europe de l'Est (Tchéchènes, Arméniens, Kosovars, Serbes).

**Les perspectives** dans les Hautes Alpes, en France ou en Europe et dans le monde...

C'est l'augmentation inéluctable et importante des migrations à destination des pays favorisés, Europe occidentale et Amérique du Nord, riches et plus sécurisés, grâce à la facilité de communication et de déplacement en dépit des entraves toujours plus coûteuses mises en travers par les États pour défendre aux migrants l'accès à leur territoire.

Cette tendance est accentuée par l'intensification depuis trente ans des guerres (Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen, Arménie, Soudan, Libye) et des violences (Daech, ACMI, Boko Haram), mais aussi par la stagnation économique liée au climat, aux traités commerciaux asymétriques, à la corruption des élites.

Le coût de cette politique d'éloignement est énorme, des milliers d'euros par entrée refoulée, des millions pour l'Agence Frontex, 10 à 20 000€ par expulsion auxquels il faut rajouter le coût des murs construits par un certain nombre de pays d'Europe. Alors que ceux qui ont accepté d'accueillir les migrants comme la Suède démontrent que c'est tout bénéfique pour leur pays au niveau économique. Ceci n'empêche pas de se poser des questions sur les conditions de départ des migrants (guerres, manque de ressources, dictatures, catastrophes écologiques...) et de réfléchir à ce qui pourrait arrêter cette spirale infernale.

## 2 - Les institutions ou associations qui travaillent dans le Département sont principalement :

**Le CADA**, service social officiel d'accueil des migrants confié par le Ministère de l'Intérieur dans chaque grande ville à des associations reconnues ; à Gap c'est à l'association **France Terre d'Asile**.

**L'association Mappemonde** créée à la MJC de Briançon «pour l'accueil des personnes étrangères» a localisé à Gap des moyens d'accueil et d'aide juridique avec des permanences:

- accueil individuel des migrants, en particulier pour les informer qu'ils ont des droits et les aider à constituer leurs dossiers,
- formations pour les intervenants bénévoles sur l'actualité des droits (ça change tout le temps...)
- organisation de temps conviviaux, défense des saisonniers,
- coordination des intervenants,

des gens qui accueillent, assistantes sociales, centres sociaux...

**La Cimade** association créée en 1935, à Gap depuis 1969, a pour objectif l'aide humaine, matérielle et juridique et propose des «goûters-papiers» chaque mercredi, un «repas solidaire» chaque mois.

**Le Secours Catholique** apporte une aide humaine et matérielle à l'accueil et à l'apprentissage de la langue ; il aide à gérer un fonds de solidarité pour les papiers des Migrants.

**La FCPE 05, le réseau RESF 05, l'Entraide Protestante, le Secours Populaire, CCFD, ACAT, ATTAC 05, le Mouvement de la Paix...** et de nombreuses autres associations participent à des degrés divers à l'effort d'accueil des personnes, d'accompagnement militant, de réflexion et de contestation de la politique d'éloignement et de rejet menée à ce jour par les pouvoirs publics nationaux, ministères et préfetures, et aussi par l'Union Européenne à grands frais (Frontex...).



**Le Réseau Welcome** est un réseau national d'accueil et d'hébergement de personnes réfugiées ayant déposé une demande d'asile, en attente de réponse, quand le CADA refuse de les héberger. L'association Welcome met en œuvre concrètement l'hospitalité : accueil chez des particuliers pendant une durée qui peut atteindre 4 mois. Un tuteur fait l'intermédiaire entre l'accueilli et l'accueillant. Depuis sa création à Gap, 50 personnes ont ainsi été accueillies. Il y a 80 familles qui se sont inscrites comme prêtes à accueillir.

**Le réseau Hospitalité** s'occupe surtout des migrants en fin de droits. Il met en avant le droit des migrants à décider de rester en France et essaye de les accueillir et de les défendre dans une législation qui n'est pas toujours en leur faveur.

**La maison Cézanne** est un squat, géré par un collectif, qui a été ouvert dans une maison inoccupée pour accueillir les personnes à la rue, en priorité les

familles avec enfants ; actuellement elle accueille aussi des migrants de passage qui souhaitent aller en Angleterre ou en Allemagne.

### **Les conditions concrètes dans les Hautes alpes :**

Il y a 115 places d'hébergement au CADA, c'est peu par rapport aux besoins : 400 personnes ont été hébergées en 2015 dans les HA, au CADA ou chez des privés. Gap est un lieu de passage car proche de la frontière ; les migrants ne veulent pas y rester car qu'ils n'ont pas le droit d'y travailler et pas de perspective d'emplois (des chèques emploi-service sont parfois utilisés pour procurer un emploi aux migrants hors contrat et hors Pôle-emploi mais il y a peu d'offres).

Les expulsions se font surtout à Montgenèvre à cause de la proximité de la frontière ou vers le CRA (centre de rétention administrative, prison pour réfugiés) de Nice ou vers Marignane et Roissy.

Les parrainages républicains constituent une reconnaissance civique officielle parfois

médiatisée, et démontrent les liens noués avec des citoyens français, des élus, parfois des personnalités ; ils ne créent pas de droit pour le parrainé : valeur symbolique forte mais juridique nulle.

Les réseaux d'hébergement, le logement de fortune marchent à peu près mais on a besoin de plus de volontaires. Les groupes de bénévoles se multiplient dans tout le territoire du 05, dans les départements alpins et en Isère ; ils expriment une mobilisation populaire discrète et efficace. Goûters-papiers et repas solidaires sont une bonne occasion de faire connaissance, l'enseignement du français est facile, précieux, ne coûte rien et nous met en contact humain avec les migrants.

### **3 - Vérités et contre-vérités : débat autour de phrases souvent répétées... mais fausses**

#### **♦ L'immigration est massive en France et dans l'Union Européenne : c'est faux...**

Il y a 250 millions de migrants dans le monde soit 3,5% de la population de 7 milliards

Il y a 20 millions d'étrangers non européens en Europe soit 4 % de la population.

Il y a 3,7 millions d'étrangers non européens en France soit 5,6 % de la population en 2014.

La France a accueilli légalement 258 900 migrants en 2014, à peu près le même nombre chaque année, 226 000 titres de séjour en 2015 : 19 000 ont bénéficié du droit d'asile en 2015, les autres sont accueillis, pour le travail ou les études, pour regroupement familial. 40 000 sont déboutés.

#### **♦ Les migrants vont faire exploser les prestations sociales : c'est faux...**

La seule prestation à laquelle ont

droit les demandeurs d'asile est l'AME : Aide Médicale d'État qui est considérée comme un droit fondamental. Ils ne touchent ni APL, ni RSA, ni prestations familiales. Les demandeurs d'asile accueillis en CADA touchent environ 340€ par mois. C'est seulement au bout de 5 ans de résidence en France qu'ils peuvent obtenir l'ouverture des droits sociaux. Les émigrés sont en général plus jeunes et ne vont donc pas écorner le système de santé ou de retraite ! Ils représentent moins de dépenses d'éducation car beaucoup arrivent déjà formés.

**♦ Ils vont prendre le travail aux français et les chômeurs seront lésés : c'est faux...**

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler pendant que leur demande est examinée, délai 205 jours en moyenne!) Pour une autorisation provisoire de travail, il faut résider depuis un an. L'arrivée des migrants est un stimulant pour l'emploi et l'économie : ces futurs travailleurs sont aussi des consommateurs et des contribuables. Les migrants vont remplir des postes non

pourvus et ceux qui sont qualifiés seront sur le marché des cadres où le taux de chômage est plus bas.

C'est l'offre de travail qui attire et quand l'offre est illégale il y a de l'immigration illégale (bâtiment, hôtellerie, agriculture, secteurs où l'on ne peut pas délocaliser) ! Tant qu'on ne supprimera pas le travail au noir, des migrants viendront travailler clandestinement...

**♦ L'afflux des migrants va renforcer les revendications communautaires**

**Non**, c'est la marginalisation et l'exclusion qui entraînent le repli communautaire, on le voit bien avec l'évolution des communautés de quartiers défavorisés où les jeunes - français et scolarisés depuis l'enfance - se «communautarisent» en réaction à l'exclusion sociale et géographique, alors que les nouveaux arrivants s'efforcent de se fondre dans la population qui les accueille.

**♦ Il y a une majorité d'hommes, ils abandonnent leur famille**

**Non**, on compte exactement 52 % de femmes parmi les migrants recensés, et parmi l'ensemble une proportion croissante de mineurs, de plus en plus souvent isolés : c'est un grave problème d'avenir, que deviendront ces enfants jetés à la rue, sans éducation ni famille, sans amour ? C'est dangereux pour eux et pour la société où ils vivront. Ce qui n'est pas fait par humanité devrait être fait par prudence d'un avenir qui pourrait faire ressurgir les violence et les souffrances injustement subies.

♦ **Les djihadistes se mêlent aux migrants pour entrer dans nos pays**

Qui peut croire cela ? les djihadistes utilisent les portables et les avions réguliers, pas les canots gonflables ! Les djihadistes des attentats américains, français et belges vivaient depuis longtemps sur le sol national et étaient « intégrés »; aucun migrant récent n'a été trouvé parmi eux.

La lutte contre le djihadisme nécessite d'autres voies, d'autres analyses et d'autres moyens...

♦ **Si nous étions « Ministre de l'Immigration » que lui ferions-nous ?**

- D'ouvrir les frontières,
- Accorder Le droit de vote pour les immigrés,
- Parler des tabous autour de l'immigration : dire les choses comme elles sont,
- Retrouver le vrai sens de la politique, c'est à dire de permettre de vivre ensemble,
- De l'argent pour l'hospitalité,
- Réquisitionner les logements libres,
- Travailler sur l'insertion plutôt que sur l'intégration : qui vient avec sa différence amène sa richesse.

# DES EXPULSÉ-E-S, DES DÉPLACÉ-E-S...

La chronique Philo de Jean-Paul Leroux

Que signifient ces parcours fous de migrant-e-s qui risquent leur vie sur des routes improbables. Mourir dans le désert, mourir noyé-e-s, après tant d'autres, au fond du cloaque méditerranéen ou d'une cale d'un rafiote, est-ce que cela a un sens ? Pourquoi partir si impérieusement ? La mort était-elle assurée dans leur pays ? Le mirage d'une autre vie est-il si puissant que cette promesse emporte tout jusqu'à la mort ?

Peut-on mesurer ces *expulsions*<sup>1</sup> ? Quelle est l'ampleur

<sup>1</sup>Note sur l'emploi du mot *expulsion* : Ce terme est utilisé ici dans un sens qui dépasse son usage juridique. Il désigne alors l'aboutissement d'un processus judiciaire. A la suite d'un jugement, une ou des personnes sont « expulsées » du territoire nationale ou du lieu où elles vivaient. Ici, le sens subit une extension. Il vise tout processus qui aboutit à la perte d'un *propre*, une expropriation en quelque sorte que ce soit un pays, une nationalité, une maison, un

de ces déplacements ? La somme des déplacés/expulsés serait en 2016 l'équivalent du montant de la population française. Imaginons la totalité de la population française sur des routes de traverses, sans rien, seulement ne plus être là-bas pour aller vers un autre là-bas, ne plus être d'ici pour aller vers on ne sait où ? Inimaginable et pourtant c'est la réalité. Et encore ce chiffre n'est-il pas sous-estimé, tient-il compte des migrations *internes* à un pays ? Ainsi aux USA, 10 % de la population, soit plus de 36 millions

mode de vie, une ressource économique, etc. Cette extension, la perte d'une propriété se nomme en droit une aliénation. L'expulsion est alors une aliénation, une perte de ce qui nous constitue habituellement. Elle implique un changement de mode de vie volontaire ou pas, un changement de soi, un déplacement hors du soi habituel.

de personnes (plus de la moitié de la population française!) ont perdu leur maison suite à la crise des subprimes. Mais cela a été également le cas en Europe. A la fin de 2012, plus de 400 000 personnes avaient perdu leurs biens immobiliers en Espagne, plus de 100 000 en Grande Bretagne, plus de 500 000 en Hongrie, etc.. Si l'on veut bien considérer que le chômage est une « expulsion » du travail, on constate que la pratique des expulsions avec la création de « migrants » de l'extérieur, de l'intérieur, hors du marché du travail est devenue une réalité mondiale et quotidienne.

Insistons sur cette idée en prenant un autre exemple, celui de l'achat des terres par des puissances étrangères. Cette situation est bien connue en Afrique où la dépossession atteint des « sommets »<sup>2</sup> si on ose dire. Dans certains cas, l'acheteur impose sur le territoire acheté que la législation soit la sienne et pas celle du pays dans lequel se trouve le territoire. La dépossession est totale on a une « expulsion » sur place. La

population locale se voit souvent expulsée au profit de travailleurs venant de l'extérieur, eux aussi étant d'ailleurs des migrants.

Une des conséquences de la mondialisation est ainsi un vaste ensemble de mesures qui ont pour résultat l'expulsion de populations au « dehors » de ses conditions habituelles d'existence. N'assisterions-nous pas à la continuation sous des formes inédites de ce que Marx avait repéré comme *accumulation primitive* du capital? Marx écrivait : *Le mouvement historique qui convertit les producteurs en salariés se présente donc comme leur affranchissement du servage et de la hiérarchie corporative. De l'autre côté, ces affranchis deviennent vendeurs d'eux-mêmes qu'après avoir été dépouillés de tous leurs moyens de production et de toutes les garanties d'existence offerte par l'ancien ordre des choses. L'histoire de leur expropriation n'est pas matière à conjecture : elle est inscrite dans les annales de l'humanité en lettres de sang et de feu indélébiles.*<sup>3</sup>

---

2 En 2012, l'Afrique avait vendu pour 33 millions d'hectares contre 29 millions d'hectares pour l'Asie, 4, 7 millions d'hectares pour l'Amérique latine, et 1,5 millions d'hectares pour l'Europe.

---

3 Karl Marx, *Le capital*, La pléiade, Paris, 1961, p. 1169-1170.

Pour bien comprendre cela, il faut prendre le texte de Marx par la fin et remonter vers les conditions politiques et économiques de notre époque. Ainsi ce qui n'est pas matière à conjecture c'est ce qui s'écrit en lettres de sang et de feu. Les lettres de sang et de feu sont, hélas, les innombrables morts des migrations actuelles, des guerres contemporaines, toutes ces personnes *expulsées* de leur vie. Ces vastes mouvements de population, de dépossession aboutissent à supprimer, comme le dit Marx, *les garanties d'existence offertes par l'ancien ordre des choses* et dans le nouvel ordre des choses ils deviennent des *surnuméraires* exploitables sous toutes les formes possibles, esclavage, travailleurs forcés, sans papier, aux papiers confisqués, etc.. Il ne s'agit pas pour le capital d'avoir des *salariés* mais toutes les formes possibles de travailleurs, y compris, bien sûr, des salariés. L'exploitation s'imbrique en une multitude de strates mondialisées, de *l'accumulation dite encore primitive* du capital, mais toujours là, aux formes les plus sophistiquées de la financiarisation du capital. Cette

situation accroît non seulement la compétition et la division entre travailleurs mais également celles entre capitalistes pour ne rien dire de celle entre travail et capital !

Saskia Sassen illustre bien cela sur l'exemple de la Grèce : *Dans sa brutalité simple, la transformation de la Grèce illustre fort bien cela : l'expulsion massive et rapide des classes moyennes,*



*modestes ou pas, de leurs emplois, des services médicaux et sociaux et, de plus en plus, de leurs propres foyers. Le « nettoyage économique » a été tellement effectif qu'en janvier 2013, la Banque centrale européenne a pu annoncer que l'économie grecque était sur la voie de la guérison et l'agence Moody's pouvait relever la notation de ce pays pour sa dette publique. Ce qui n'a pas été dit, c'est que la guérison reposait sur*

le fait qu'un tiers de la main-d'œuvre grecque avait été chassé de ses emplois, mais aussi privé des services sociaux élémentaires. La guérison dépendait de décisions qui avaient provoqué une hausse très nette du nombre de personnes souffrant de la faim, du nombre d'enfants abandonnés dans les églises par des parents trop pauvres pour les nourrir et du taux de suicides.<sup>4</sup> Les contradictions entre capital européen et capital grec, entre fonds de pension étrangers et dette grecque aboutissent à l'expulsion massive des travailleurs grecs, à l'expulsion des ports et des aérodomes grecs de la propriété nationale au profit de capitaux mondialisés, en particulier chinois, etc.. Les expulsions sont bien un mode de régulation de l'économie mondialisée qui anéantissent les garanties d'existence offerte par l'ancien ordre des choses (Marx).

Pour échapper à l'ordre des choses actuelles le tunisien Mohamed Bouazizi s'est immolé par le feu déclenchant ce qui allait devenir le « Printemps arabe ». Les peuples de Libye, d'Égypte et de Syrie à la suite de celui de la Tunisie furent les acteurs d'une

lutte sans précédent pour sortir des régimes autocratiques et révolutionner leurs institutions. Cet ébranlement d'une partie du monde arabe vient de se conclure par la chute sanglante d'Alep qui symbolise la fin des printemps arabes. Les quartiers martyrisés, soumis à un bombardement « génocidaire », étaient « autogérés » par la population elle-même. Les expulsions des populations se sont transformées en une crise migratoire qui a submergé la Grèce, l'Italie et l'Allemagne et surtout les pays limitrophes, Syrie, Liban, Jordanie, et voilà pourquoi on meurt en Méditerranée !

Les États-Unis et l'Europe ont été incapables d'aider militairement les habitants d'Alep. Constaté que des quartiers entiers représentant plus d'un million de personnes puissent s'organiser, faire fonctionner les écoles, les hôpitaux, les universités, les services publics de l'eau et des transports tout en résistant à l'armée de Bachard El Assad sans une présence étatique, était insupportable pour les responsables des pays dit démocratiques. Pour les américains, armer cette population comportait un risque, celui d'armer des terroristes. Derrière cet argument sainte la peur d'un modèle non étatique de

---

4 Saskia Sassen, *Expulsion, Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Gallimard, Paris, 2016, p. 284-285.



gouvernement. Ils ont préféré laisser les russes faire le sale travail. Alep n'est pas Berlin : pas de pont aérien pour Alep. La crise migratoire peut donc continuer.

Nous venons d'entrer dans une nouvelle phase de la mondialisation, celle de l'affrontement de puissances, toutes « impérialistes » et leur coopération pour annihiler tout mouvement porteur d'une

révolution démocratique. Notre tâche devient immense et nous sommes très démunis mais si nous savons maintenir le cap d'une révolution démocratique, c'est-à-dire tenir sur notre volonté d'un bouleversement complet des institutions politiques et économiques alors nous maintiendrons ouvert un espoir raisonnable.

**Jean Paul Leroux**

Dans la bulle de...

# PATRICK PRUGNE

Qualité et sensualité des couleurs, voilà ce qui pourrait qualifier l'œuvre de Patrick Prugne ! Après ses études, il travaille dans la publicité, puis obtient en 1990 un prix au Festival d'Angoulême, pour une parodie de la fable Le lièvre et la tortue. L'année suivante, il signe chez Vents d'Ouest la série humoristique Nelson et Trafalgar, avec Jacky Goupil au scénario. En 1999 il publie Fol, une saga de fantasy. En 2004, la trilogie L'auberge du bout du monde, en collaboration avec Tiburce Oger voit le jour chez Casterman. Ensemble, ils publient en mars 2009 Canoë Bay, aux éditions Daniel Maghen. En septembre 2011, Prugne publie les albums Frenchman et Pawnee, et développe ses sagas indiennes pour lesquelles il signe le scénario et le

dessin. En octobre 2014 sort l'album Poulbots, aux éditions Margot. Pratt, Manara, Juillard, Loisel, et Prado comptent parmi ses auteurs préférés. De très bonnes influences !

Son dernier album, **Iroquois**, se déroule sur les rives du Saint Laurent, en juillet 1609. Tout commence à Québec, grande bâtisse fortifiée où une quarantaine d'âmes s'apprêtent à passer leur premier hiver. La France d'Henri IV se soucie peu de ces arpents de neige habités par une poignée de sauvages. Elle semble plus préoccupée par les richesses que lui procurent la pêche à la baleine et la traite des fourrures. Samuel de Champlain, fondateur de Québec, n'aura alors de cesse de défendre "son" Canada. Il saura imposer un

climat de paix entre nations amérindiennes et français. De ces relations naîtra un commerce florissant : peaux de castors, de loutres ... Mais des raids iroquois meurtriers incessants contre les convois de pelleterie hurons ou algonquins exaspèrent très vite la petite communauté française. Champlain prend le sentier de la guerre à leurs côtés et part pour l'Iroquoise. Une jeune fille de chef Iroquois retenue en otage par les Français regarde d'un œil sceptique l'expédition. Elle va être l'enjeu. A bord de canoës, une quarantaine de soldats partent avec parmi eux, une forte tête dénommée Le basque. Le groupe avec leurs arquebuses progresse à travers cette nature magnifique et inquiétante, non sans frictions..... Les Iroquois veulent libérer la jeune fille, en particulier Jeune daim, qui va s'opposer aux décisions prises par les sages de la tribu. Ceux-ci auraient pu sans problème exterminer Champlain et ses hommes. Mais terrorisés par les armes à feu, la victoire est acquise par ces conquérants du Nouveau

Monde. Elle sera à l'origine de deux siècles de guerre entre Français et Iroquois.....La nature canadienne est le vrai personnage de cette histoire, les paysages aquarellés sont splendides ainsi que les couleurs. La composition des planches sert parfaitement l'histoire des Iroquois et sa tension dramatique. De pleines pages montrent des scènes de toute beauté où hommes, animaux, arbres, lac..... nous font vraiment voyager vers ces espaces nord américains. L'album se termine par un cahier graphique superbe. D'ailleurs à sa sortie, Prugne a exposé une cinquantaine de planches et illustrations grands formats à la galerie Maghen (Paris) qui affirme sa qualité d'artiste complet !

